

Hauts-de-France, Oise
Clermont
47 avenue Gambetta

Ancien collège Cassini, puis collège Jean-Fernel

Références du dossier

Numéro de dossier : IA60003159
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2021
Cadre de l'étude : opération d'urgence
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : collège
Appellation : Collège Cassini, Collège Jean-Fernel

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2021, AM, 23

Historique

Au début du 20^e siècle, le site est occupé par le château et le parc de l'industriel Charles Gervais, dont l'usine de la Belle-Assise, spécialisée dans la fabrication de boîtes de Petits Suisses Gervais, jouxtait la propriété.

En 1934, le domaine de la Belle-Assise, dont le nom fait référence à un cabaret ayant existé sous le règne de Louis-Philippe (1830-1848), est englobé dans un projet de lotissement d'Habitations à Bon Marché (HBM) que la ville de Clermont souhaite créer afin de développer sa population. Le terrain de plus de 5 ha, qui appartient à la famille Corbière, héritière de l'industriel fromager Charles Gervais, est acquis par la Ville de Clermont en 1935. La construction des maisons est engagée immédiatement, en bordure du parc paysager de l'industriel.

Mais, rapidement, pour compenser l'éloignement de ce quartier des principaux équipements et services, la Ville envisage la construction d'un collège capable d'accueillir les jeunes garçons de ce lotissement. L'emplacement retenu pour élever cet équipement scolaire est celui du parc même de l'industriel.

La Ville de Clermont lance un concours qui est remporté par l'architecte Lucien Daboval, installé à Méru (Oise), et ses associés clermontois, Jean Nimbeau et Victor-Nestor Boudoux. Leur projet répond aux besoins fondamentaux du projet : rationalisme, fonctionnalisme, hygiénisme et confort. Il se caractérise par une recherche de stricte économie, prônant le choix de bâtiments de faible largeur. L'architecte et ses associés délimitent une cour d'honneur, deux cours de récréation, deux jardins pour les classes maternelles et un terrain de sport. L'ensemble, marqué par sa rotonde au sud, emprunte autant au "style paquebot" de l'Art déco que du mouvement Moderne. Il est directement inspiré du pavillon de la Belgique de l'Exposition universelle de 1937, dont Daboval était également l'auteur.

La première pierre du nouvel édifice est posée le 10 juillet 1938 par Édouard Herriot, alors président de la Chambre des Députés. À l'approche imminente du conflit, en 1940, les bâtiments encore en chantier sont menacés d'être réquisitionnés par le Service de Santé de l'Oise pour y installer un hôpital chirurgical militaire. On décide alors de l'inaugurer à la hâte le 27 avril 1940. L'engagement personnel du proviseur, du maire et du préfet permettent à l'établissement scolaire de conserver sa vocation initiale malgré les pressions. Lors de cette inauguration, le préfet souligne qu'il s'agit là "d'un des plus modernes et des plus beaux collèges de France". Un mois après son inauguration, le 10 juin 1940, l'armée allemande investit la ville. Le nouvel édifice, qui prend d'abord le nom de Cassini, accueille cependant 59 élèves le 7 août 1940. Ils sont plus de 200 en octobre. La réception définitive des travaux n'a finalement lieu que le 17 février 1943.

La ville de Clermont est bombardée à deux reprises, le 25 mai 1940 et surtout le 25 août 1944. Le quartier de la Belle-Assise où se trouve le collège est fortement touché. L'usine Gervais attenante est quant à elle entièrement détruite. Le collège connaît également des dégâts importants. Les restaurations qui s'en suivent, financées avec les dommages de

guerre, permettent au début des années 1950 de construire de nouveaux bâtiments dans lesquels 1300 élèves peuvent désormais être accueillis. En 1972, le collège change de nom en raison de la dénomination similaire du lycée. Le collège prend le nom de Jean-Fernel, médecin d'Henri II et de Catherine de Médicis, originaire de Clermont. En parallèle, l'internat qui occupait l'aile nord, est fermé. Le réaménagement du bâtiment conduit à la construction de nouvelles cage d'escalier en structure métallique et verre à ses extrémités. Le réfectoire, les cuisines et l'infirmierie sont démolies et des terrains de sport sont installés au sud du terrain.

Les bâtiments sont désaffectés en 2001 et leur propriété est transférée à la Communauté de Communes du Pays du Clermontois. Après une longue période d'abandon, celle-ci décide en 2020 de démolir l'édifice pour laisser place à un vaste centre culturel dédié au numérique, aux loisirs et à la lecture. Toutefois, la labellisation Architecture contemporaine remarquable et la protection de l'édifice au titre des Monuments historiques en 2021 ont contraint le propriétaire à conserver l'édifice et à redéfinir son projet de Pôle culturel au sein même des bâtiments.

Dates : 1940 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Lucien Daboval (architecte, attribution par source), Jean Nimbeau (architecte, attribution par source), Victor-Nestor Boudoux (architecte, attribution par travaux historiques)

Description

Le collège est construit en bordure de la Cité de la Belle-Assise, vers laquelle donne l'entrée principale de l'édifice. L'ensemble se compose de deux corps de bâtiments perpendiculaires qui bordent les côtés nord et est d'une cour, en partie arborée. Le bâtiment situé à l'est accueillait l'externat avec ses salles de classe ; celui en retour au nord était initialement l'internat du collège, avant qu'il ne soit aménagé à son tour pour accueillir d'autres salles de classes. Au fond de la cour, à l'ouest, se trouve le bâtiment administratif, bâti à l'emplacement de l'ancienne maison bourgeoise de Charles Gervais. De l'ancien parc arboré de l'industriel ne subsiste qu'un cèdre.

L'externat, qui constitue le corps principal de l'établissement scolaire, est construit en béton armé. Il dispose de trois niveaux d'élévation marqués par les éléments structurels en béton alternant avec de grandes parties vitrées. L'horizontalité recherchée de l'édifice est renforcée par les cordons de carreaux vernissés vert émeraude qui courent sur toute la longueur de la façade. L'entrée extérieure, située dans l'axe de l'ancienne maison Gervais, est précédée d'un escalier droit à sept degrés encadrés de murets. Il ouvre sur un large vestibule qui, de part et d'autre, dispose d'escaliers droits desservant les étages. Ce vestibule est largement éclairé de baies horizontales et d'oculi. Au sud, l'édifice s'achève par une partie hémicirculaire largement vitrée, aménagée à l'intérieur en amphithéâtre. Initialement, le rez-de-chaussée de cette partie servait de préau aux classes de maternelle. Les étages supérieurs accueillait un amphithéâtre de physique-chimie et une salle d'arts plastiques. La toiture à longs pans et croupe en tuile vernissée vert émeraude fait écho aux cordons vernissés de l'élévation. Côté cour, un escalier de secours à retour avec jour en béton armé a été aménagé hors œuvre.

L'ancien internat, qui est implanté en retour au nord, s'élève sur quatre niveaux. A l'origine, le rez-de-chaussée s'ouvrait sur un vaste préau qui, au moment de la rénovation du réfectoire et des cuisines, a été obturé par un mur de brique. Les étages de la façade sur cour présentent une alternance de bandeaux de béton et de parties vitrées similaires à celles de l'externat. La façade extérieure présente quant à elle des modules préfabriqués en brique faisant saillie à chaque travée et chaque étage. Le pan supérieur de ces modules est vitré et permet l'éclairage naturel du couloir qui desservait les dortoirs. Les pignons est et ouest accueillent deux cages d'escaliers en verre et armature métallique qui assurent la liaison entre les quatre niveaux.

Le bâtiment administratif présente une élévation ordonnancée de sept travées à un étage carré couvert d'un toit à long pans et croupes en tuile mécanique. La travée centrale est marquée par une ouverture en balcon.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé, carrelage mural en céramique ; brique ; pavé de verre

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique plombifère

Plan : plan régulier en L

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 étages carrés

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ronde ; croupe

Escaliers : escalier hors-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, escalier droit, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté

Statut, intérêt et protection

Le service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France a engagé l'étude du collège Fernel dans le cadre d'une mission d'urgence, au moment où l'édifice était menacé de destruction. Reconnu par la suite comme Architecture contemporaine remarquable (ancien label Patrimoine XX^e siècle), le bâtiment a été inscrit Monument historique en totalité en 2021. Il accueillera en 2025 un pôle culturel rassemblant des services communautaires autour des loisirs, du livre et du numérique.

Les missions d'urgence consistent à intervenir ponctuellement avant la transformation ou la démolition programmée d'un élément du patrimoine. Elles ne permettent pas de réaliser une recherche historique exhaustive. Les éléments historiques contenus dans ce dossier sont issus d'une recherche documentaire qui reste à compléter par un dépouillement approfondi des sources.

Construit en pleine Seconde Guerre mondiale par l'architecte Lucien Daboval, l'ancien collège Cassini est directement inspiré du Pavillon de la Belgique conçu par le même architecte pour l'Exposition universelle de Paris en 1937. Lors de son inauguration en 1940, l'édifice est décrit comme l'un des plus modernes et des plus beaux collèges de France. Il devient le symbole de l'engagement de la ville de Clermont dans l'éducation de la jeunesse pour la prospérité d'une ville et plus fondamentalement pour la vitalité de la démocratie et le rayonnement de la culture française.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit MH, 2021/06/08,

Inscrit Monument historique par arrêté du 8 juin 2021 : façades et toitures pour les deux ailes conçues par Lucien Daboval et en totalité pour le hall d'entrée avec les deux escaliers monumentaux dans l'aile sud.

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public (Communauté de Communes du Pays Clermontois.)

Références documentaires

Documents d'archive

- **2 OP 30609 : Projet de construction du collège de garçons avec acquisition de terrain, 1936-1938.**
AD Oise. Série O ; 2 OP 30609 : **Ville de Clermont, projet de construction du collège de garçons avec acquisition de terrain, 1936-1938.**
AD Oise : 2 OP 30609
- **2 OP 30610 : Ville de Clermont, construction du collège de garçons, 1938-1941.**
AD Oise. Série O ; 2 OP 30610 : **Ville de Clermont, construction du collège de garçons, 1938-1941.**
AD Oise : 2 OP 30610
- **2 OP 30611 : Ville de Clermont, construction du collège de garçons, 1941-1946.**
AD Oise. Série O ; 2 OP 30611 : **Ville de Clermont, construction du collège de garçons, 1941-1946.**
AD Oise : 2 OP 30611
- **4 M : Collège de Clermont : rapports et projets, devis estimatifs, plans, mémoires de travaux, adjudications, décomptes définitifs.**
4M : Collège de Clermont : rapports et projets, devis estimatifs, plans, mémoires de travaux, adjudications, décomptes définitifs.
AC Clermont
- **Dossier de présentation du Collège Fernel de Clermont pour la labellisation Architecture contemporaine remarquable, 2019.**
DRAC Hauts-de-France. **Dossier de présentation du Collège Fernel de Clermont pour la labellisation Architecture contemporaine remarquable**, avril 2019, 18 p. (Dossier préparé par Judicael de la Soudière de Arterne ; Julie Aycard de Memoriae et Elise Bailleul).

Bibliographie

- **BELLANGER. Roger Bouchard, maire de Clermont de 1935 à 1944.**
BELLANGER Emmanuel. *Roger Bouchard, maire de Clermont de 1935 à 1944. Société archéologique et Historique de Clermont en Beauvaisis, comptes rendus et mémoires.* t. 42. 2006-2009.

p. 28-32.

- **BERTRE. Le quartier Belle-Assise à Clermont, 2002.**
BERTRE, Christian. *Le quartier Belle-Assise à Clermont. Société archéologique et historique de Clermont-en-Beauvaisis, Comptes rendus et mémoires.* t. 40, 1998-2002.
p. 143-144.
- **BOULET ; DECAUX. Quelques éléments sur l'histoire du collège Fernel, anciennement collège Cassini, 2018.**
BOULET Claude ; DECAUX Martine. *Quelques éléments sur l'histoire du collège Fernel, anciennement collège Cassini. Société archéologique et historique de Clermont-en-Beauvaisis, Comptes rendus et mémoires.* 2018.
p. 28-32.
- **ILLIOU. Modernité et architecture scolaire (1870-1940) : origines et histoire des groupes scolaires construits dans la banlieue parisienne au cours des années 1930., 2017**
ILLIOU, Romain. *Modernité et architecture scolaire (1870-1940) : origines et histoire des groupes scolaires construits dans la banlieue parisienne au cours des années 1930.* Thèse de doctorat sous la direction d'Ornella Selvafolta, soutenue à l'Ecole polytechnique de Milan le 16 février 2017.

Illustrations



Vue d'ensemble nord depuis le pont de la ligne de chemin de fer.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000786NUCAQ



Vue générale depuis le sud-est.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000783NUCAQ



Vue générale depuis le sud-ouest.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000669NUCA



Façade ouest, vue partielle.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000671NUCA



Détail de l'escalier hors-œuvre en béton armé.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000672NUCA



Entrée principale ouest vers les salles de classes.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000680NUCA



Entrée principale du collège, côté est.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000784NUCA



Entrée principale du collège du côté est.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000785NUCA



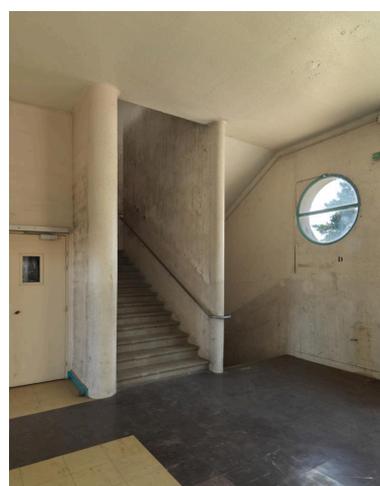
Vestibule d'entrée.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000684NUCAQ



Palier de distribution
du deuxième étage.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000696NUCA



Palier du premier étage
et accès aux escaliers
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000683NUCA



Palier du 2e étage et
accès aux escaliers.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000688NUCA



oculus du palier du premier étage.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000689NUCA



Détail de la rotonde au
sud, élévation extérieure.

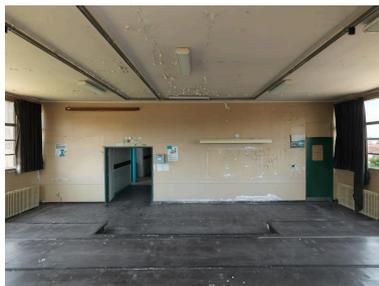


Amphithéâtre en rotonde du
premier étage, vue de face.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000685NUCAQ

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000670NUCA



Amphithéâtre en rotonde du premier étage, vue de trois quarts.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000686NUCA



Amphithéâtre en rotonde, vue depuis le fond de la salle de classe.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000687NUCA



Couloir de distribution des salles de classe du premier étage.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000690NUCA



Vue d'ensemble nord-est à la jonction des deux corps de bâtiments du collège.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000782NUCAQ



Vue générale du bâtiment en retour au nord, façade sud sur cour.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000673NUCAQ



Vue générale du bâtiment en retour au nord, façade sud.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000674NUCA



Vue générale depuis l'ouest, avec à droite un grand cèdre du Liban, vestiges du parc de la demeure de Charles Gervais
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000675NUCAQ



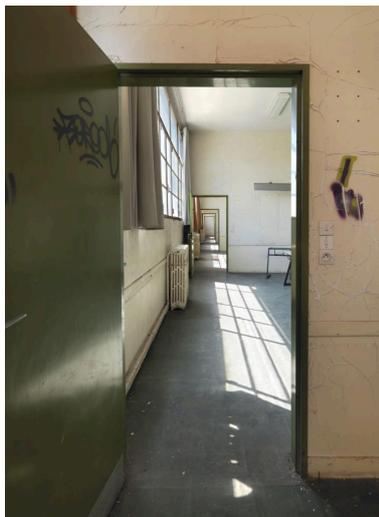
Cage d'escalier, vue extérieure.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20210600676NUCA



Vue intérieure de l'escalier.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000681NUCAQ



Vue intérieure du sommet
de la cage d'escalier.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000682NUCAQ



Enfilade de portes formant
un couloir de distribution
interne aux salles de classe.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000693NUCA



Toilettes.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000694NUCA



Bâtiment administratif du
collège, façade est, vue de face.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000678NUCA



Bâtiment administratif du collège,
vue de trois quarts depuis le nord-est.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000679NUCA



Lotissement de la Belle-
Assise qui a précédé la
construction du collège Fernel.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20216000695NUCAQ

Auteur(s) du dossier : Perrine Fuchs, Bertrand Fournier
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue d'ensemble nord depuis le pont de la ligne de chemin de fer.

IVR32_20216000786NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud-est.

IVR32_20216000783NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud-ouest.

IVR32_20216000669NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest, vue partielle.

IVR32_20216000671NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'escalier hors-œuvre en béton armé.

IVR32_20216000672NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée principale ouest vers les salles de classes.

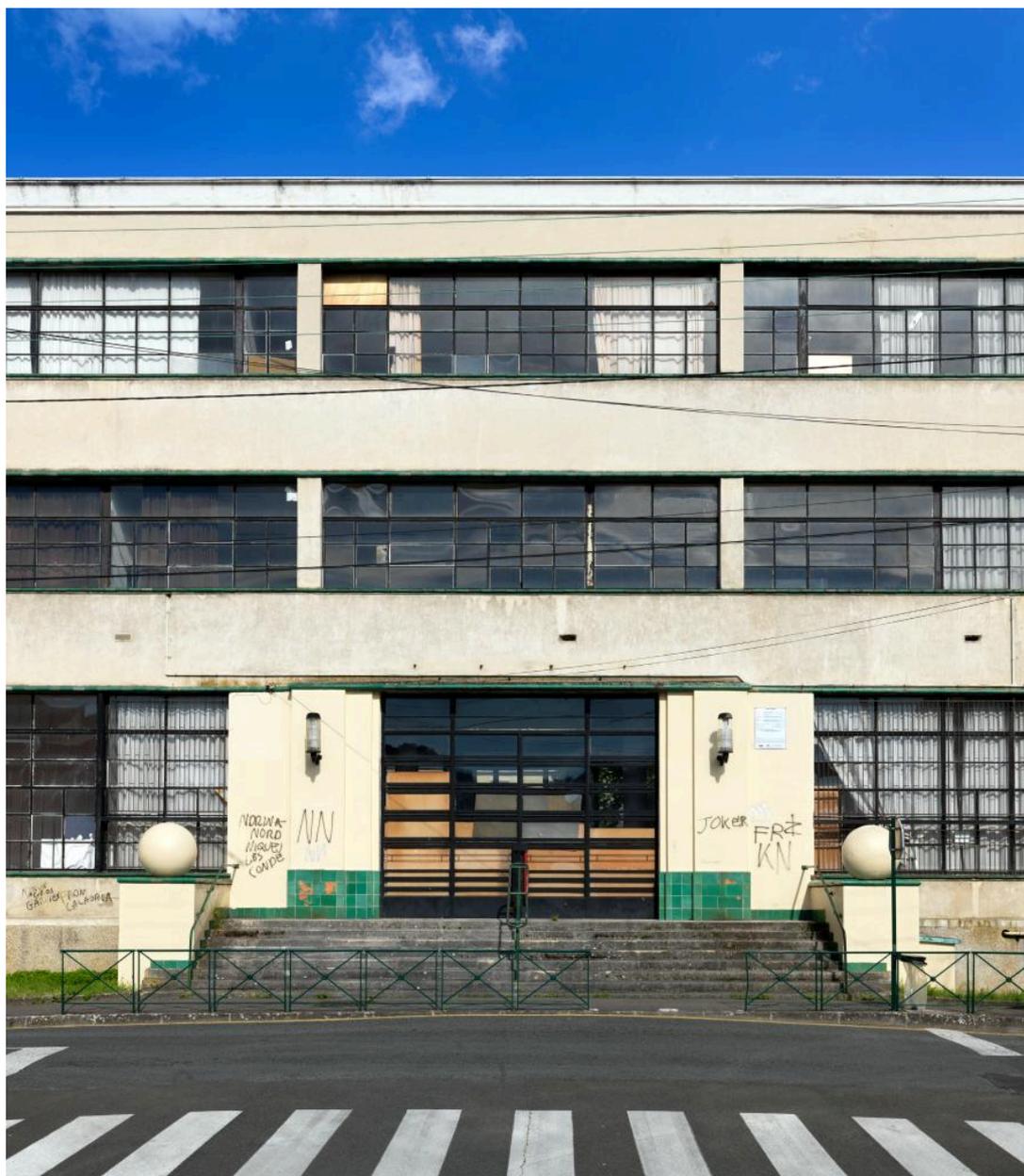
IVR32_20216000680NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée principale du collège, côté est.

IVR32_20216000784NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée principale du collège du côté est.

IVR32_20216000785NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestibule d'entrée.

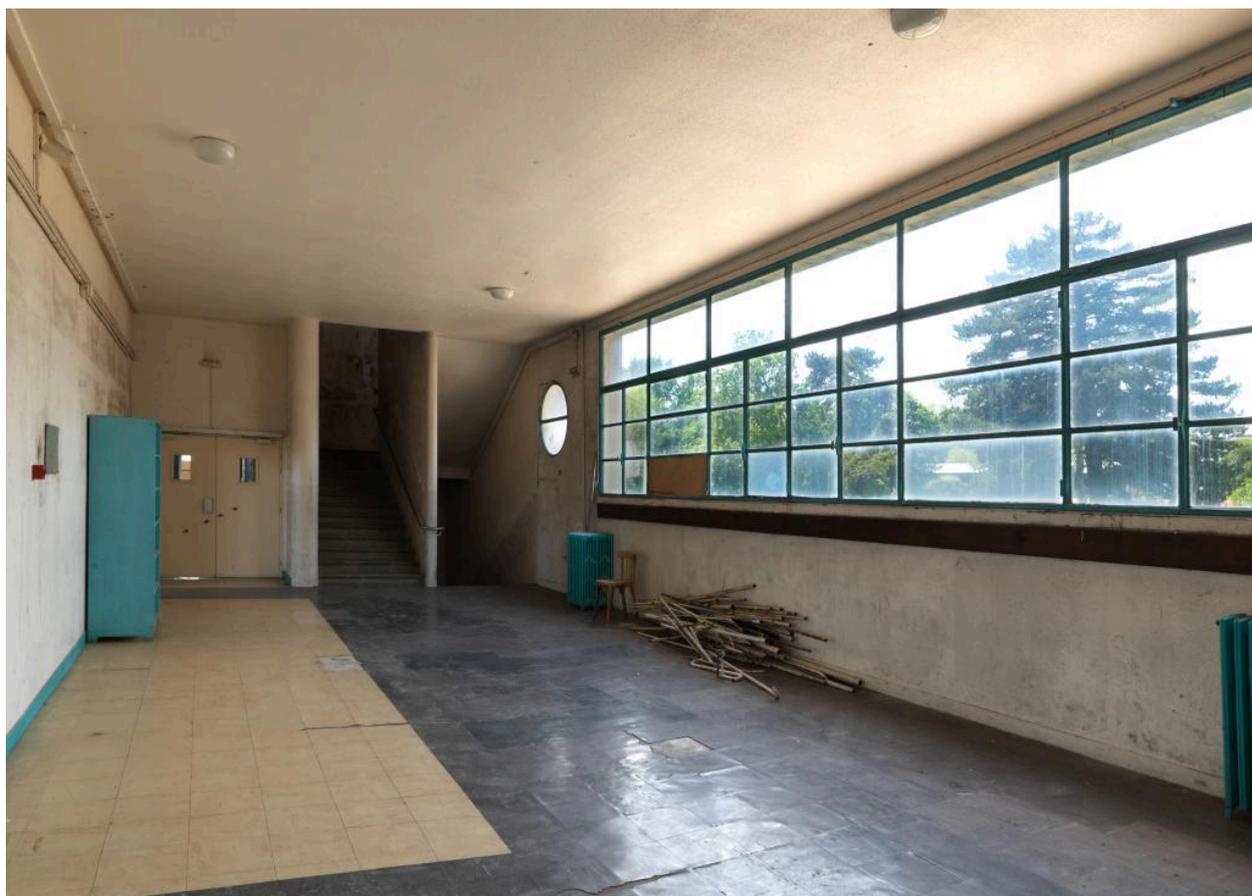
IVR32_20216000684NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Palier de distribution du deuxième étage.

IVR32_20216000696NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Palier du premier étage et accès aux escaliers

IVR32_20216000683NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Palier du 2e étage et accès aux escaliers.

IVR32_20216000688NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



oculus du palier du premier étage.

IVR32_20216000689NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la rotonde au sud, élévation extérieure.

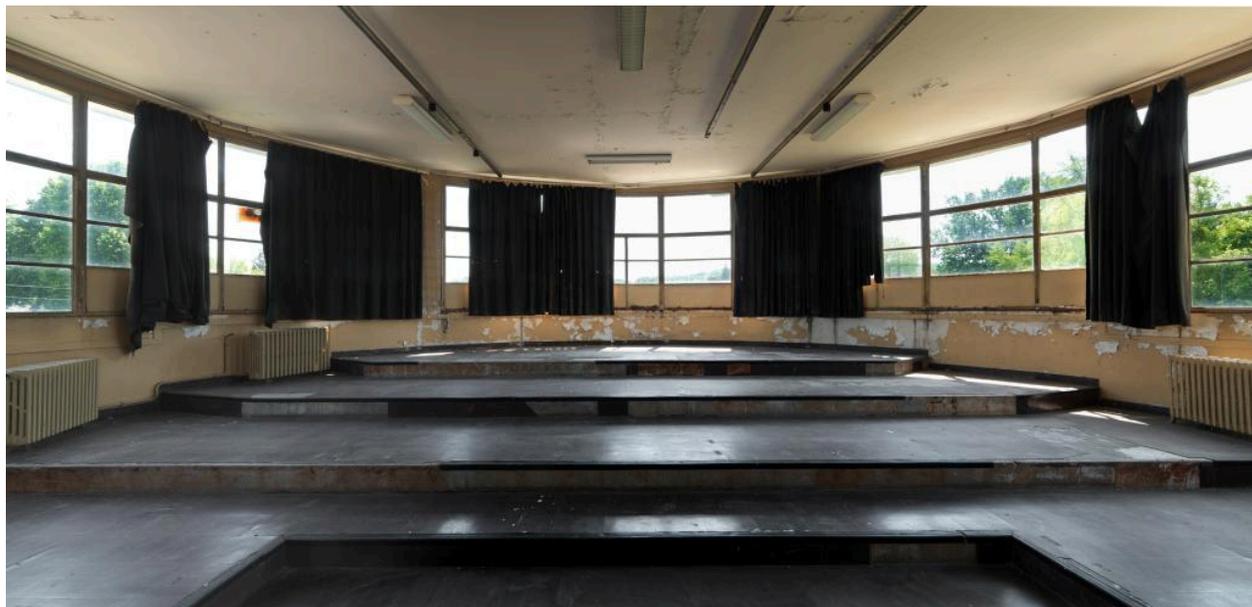
IVR32_20216000670NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Amphithéâtre en rotonde du premier étage, vue de face.

IVR32_20216000685NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Amphithéâtre en rotonde du premier étage, vue de trois quarts.

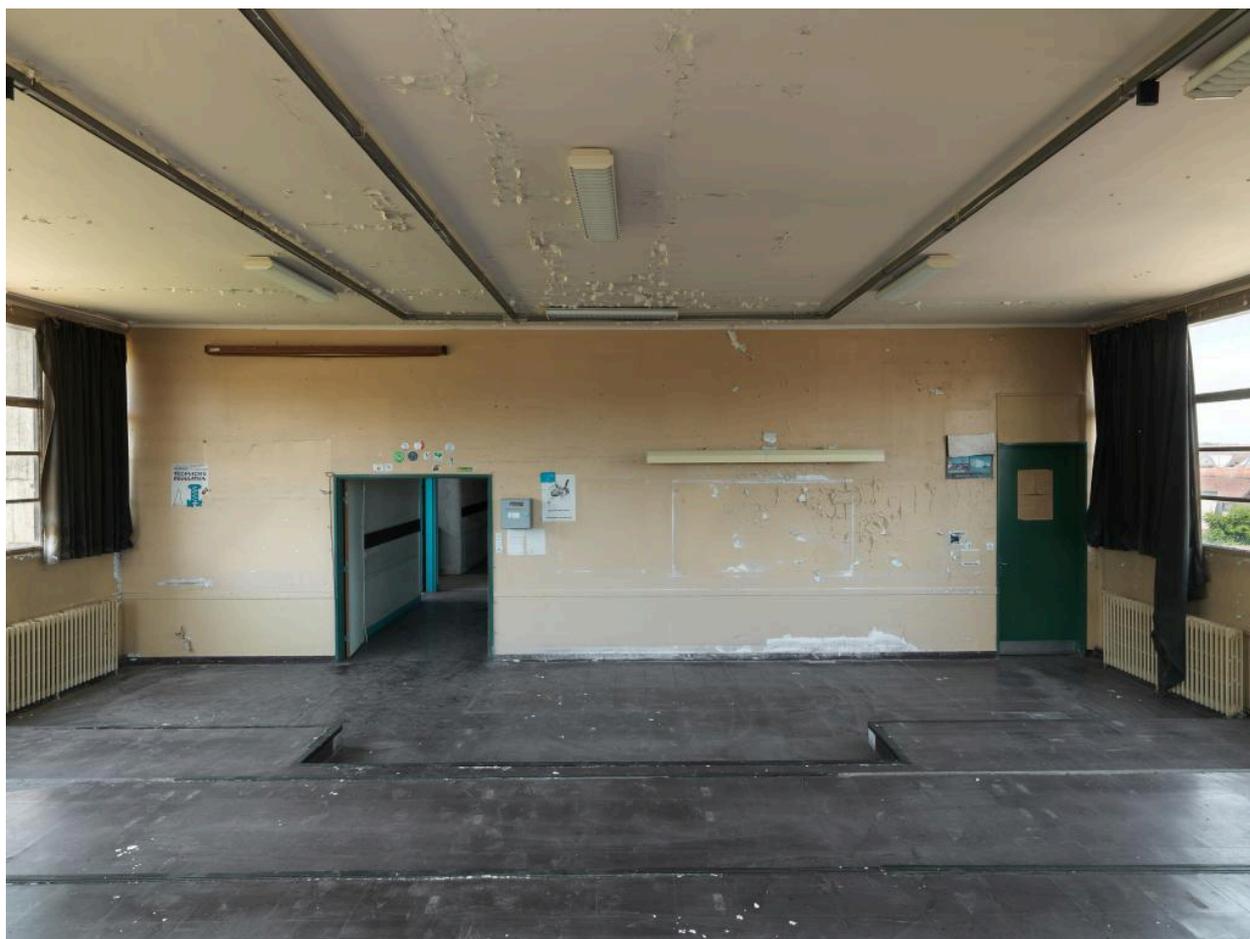
IVR32_20216000686NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Amphithéâtre en rotonde, vue depuis le fond de la salle de classe.

IVR32_20216000687NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couloir de distribution des salles de classe du premier étage.

IVR32_20216000690NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble nord-est à la jonction des deux corps de bâtiments du collège.

IVR32_20216000782NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bâtiment en retour au nord, façade sud sur cour.

IVR32_20216000673NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bâtiment en retour au nord, façade sud.

IVR32_20216000674NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis l'ouest, avec à droite un grand cèdre du Liban, vestiges du parc de la demeure de Charles Gervais

IVR32_20216000675NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cage d'escalier, vue extérieure.

IVR32_20210600676NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



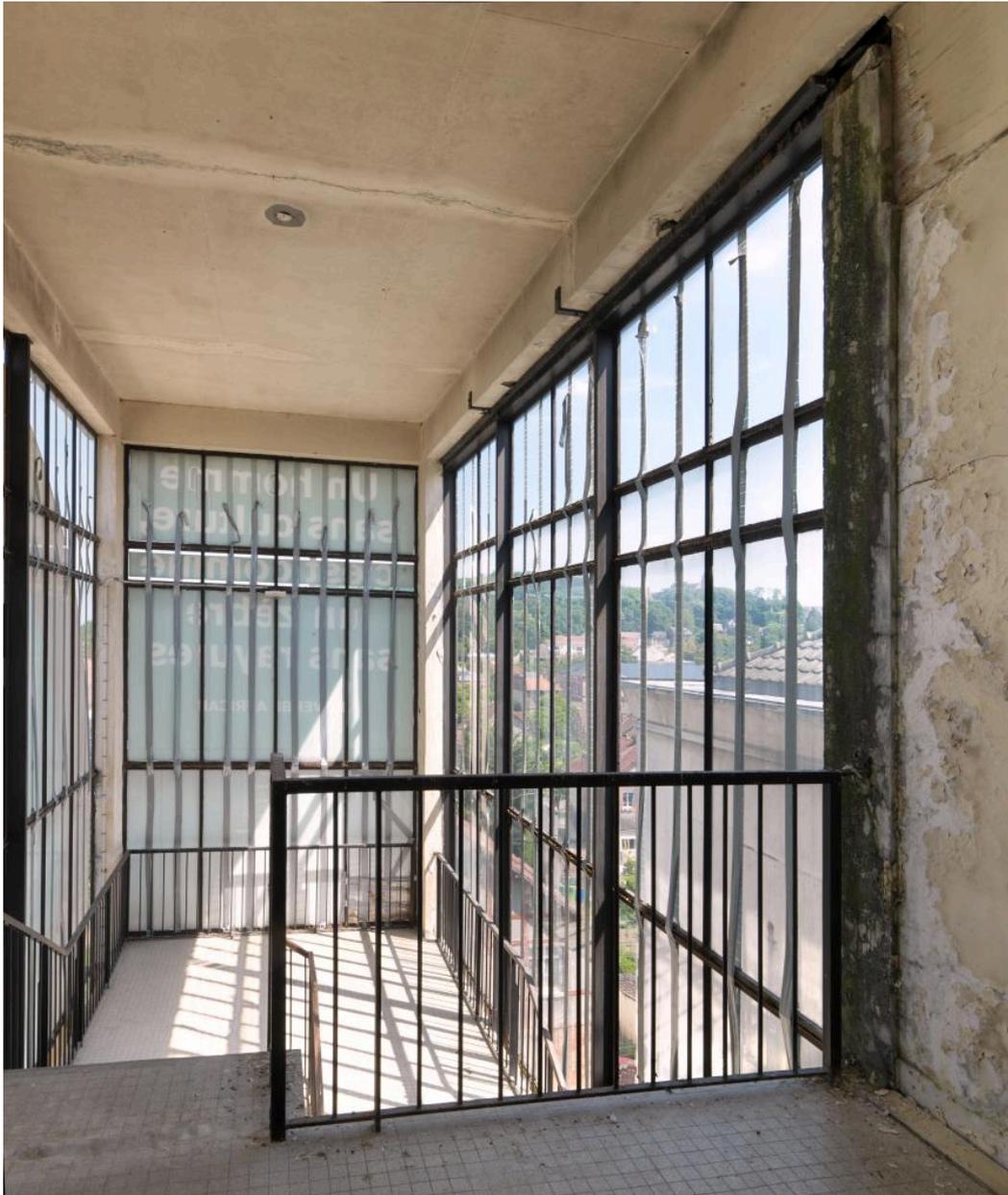
Vue intérieure de l'escalier.

IVR32_20216000681NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du sommet de la cage d'escalier.

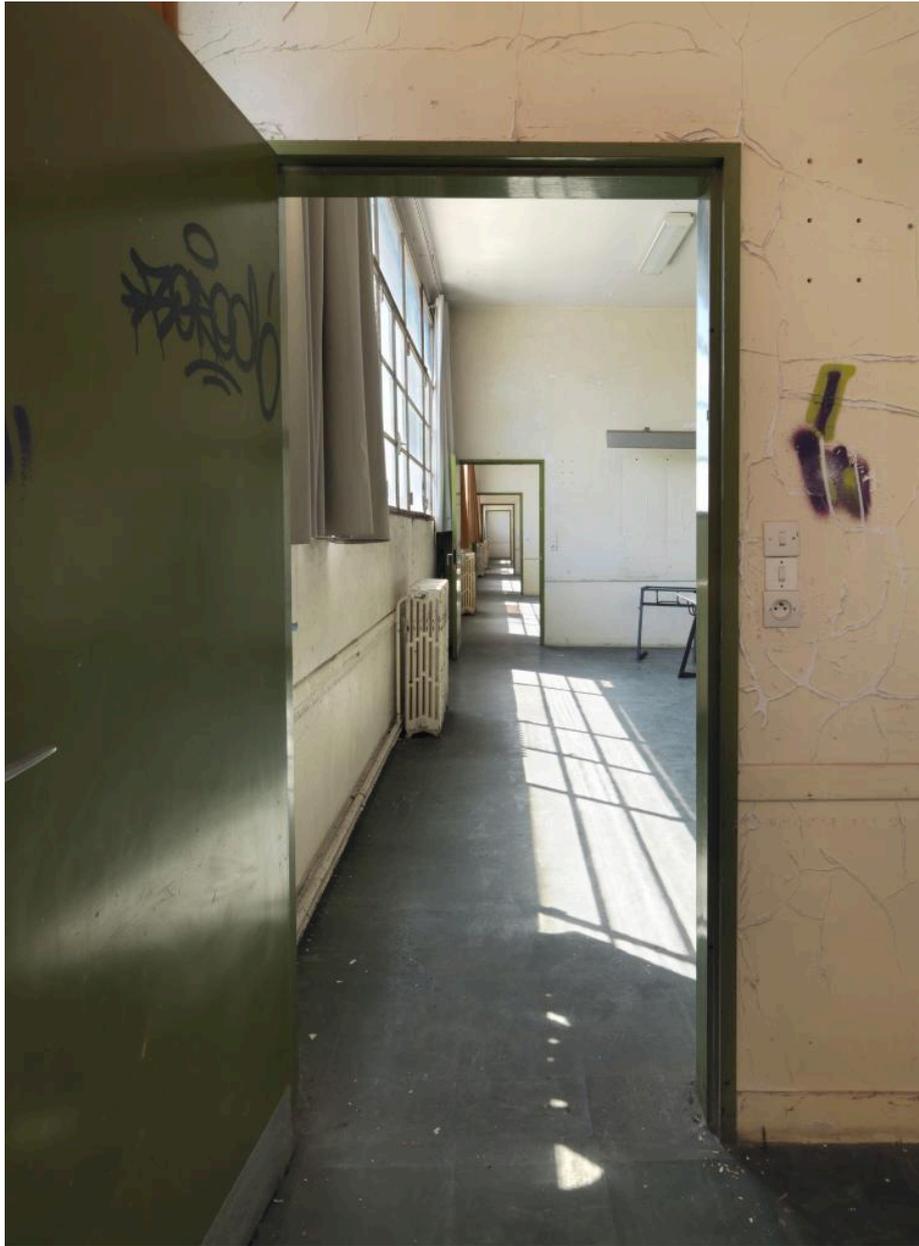
IVR32_20216000682NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Enfilade de portes formant un couloir de distribution interne aux salles de classe.

IVR32_20216000693NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Toilettes.

IVR32_20216000694NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment administratif du collège, façade est, vue de face.

IVR32_20216000678NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment administratif du collège, vue de trois quarts depuis le nord-est.

IVR32_20216000679NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Lotissement de la Belle-Assise qui a précédé la construction du collège Fernel.

IVR32_20216000695NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation